



2026 - 001 AVIS D'APPEL D'OFFRES 25 MAI 2026

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2026... du.... Pour les travaux de construction des Laboratoires de la Faculté des Sciences de l'Université de Ngaoundéré phase 8.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'Université de Ngaoundéré exercice 2026, le Recteur, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des Laboratoires de la Faculté des Sciences de l'Université de Ngaoundéré phase 8.

2. Consistance des Prestations

Les Prestations comprennent notamment :

- Travaux préparatoires - Installation générale de chantier ;
- Maçonnerie en élévation et enduits ;
- Evacuation EU/EV;
- Electricité ;
- Plafond.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **250 000 000** (deux cent cinquante millions) francs CFA.

4. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **cinq (05) mois** calendaires.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de Génie Civil installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Université de Ngaoundéré, de l'exercice 2026. Sur la ligne d'imputation budgétaire n° 210-390020-221.005

7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne. Toutefois lorsque les deux possibilités sont ouvertes le soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO acquitté à la main, timbré au tarif en vigueur assorti du récépissé de consignation délivré par la CEDEC, dont le montant s'élève à cinq millions (5 000 000) francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La caution de soumission et le récépissé CEDEC devront être transmis en même temps que la clé de sauvegarde à la SIGAMP de l'Université de Ngaoundéré à la Direction des infrastructures, de la planification et du développement.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la **Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454**, téléphone **222 25 40 17/697 52 40 12**, e-mail dipdcipm2018@gmail.com dès publication du présent avis sur COLEPS et le site du MINMAP

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454, téléphone 222 25 40 17/699 14 99 14/697 52 40 12, e-mail dipdcipm2018@gmail.com dès publication du présent avis, moyennant paiement d'un montant non remboursable des frais d'acquisition du DAO de cent mille (100 000) francs CFA payable dans une Agence BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

11. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le à 18 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

12. Recevabilité des plis

Sous peine de rejet les pièces du dossier administratif requise doivent être produites en originaux ou copies certifiées conforme par les services émetteurs ou une autorité administrative conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offre.

Elles doivent être datées de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres en ligne ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offre.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps,

L'ouverture des offres aura lieu le **26 JUIN 2026** à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Ngaoundéré dans la salle de réunion du CIPM sise à l'Université de Ngaoundéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

14.1-Critères éliminatoires

. *Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.*

Il s'agit notamment de :

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- La non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission);
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Du non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ;
- L'absence de l'attestation de catégorisation ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

14.2-Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Il convient de préciser formellement les modalités de validation d'un critère à partir du nombre de sous-critères à respecter.

Les offres techniques seront évaluées selon les critères essentiels qui porteront à titre indicatif sur:

- La présentation générale de l'offre ;
- Référence du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires ;
- Qualification et expérience du personnel d'encadrement
- La méthodologie d'exécution ;
- Solvabilité et capacités financières ;
- Visite de site signé sur l'honneur ;
- Le non-respect du format des fichiers des offres

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de, L'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques financiers.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454, téléphone 222 25 40 17/ 697 52 40 12, e-mail dipdcipm2018@gmail.com. Ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.publiccontracts.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le maître d'ouvrage

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517 ; l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ; l'ARMP

au numéro

Où le MO au numéro

25 MAI 2026
Ngaoundéré le,

Recteur



Copies:

- MINMAP
- ARMP (pour publication et archivage)
- Maître d'Ouvrage ou MOD concerné le cas échéant
- Président CPM concerné
- Présidents de CCCM, le cas échéant ;
- Affichage chrono